



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027



**Une École ambitieuse et protectrice
au cœur de son territoire**

Édito

Les pas qui résonnent dans les couloirs, les équipes éducatives affairées, les sonneries qui retentissent, les cours d'écoles et d'établissements qui se remplissent de rires et de la joie des retrouvailles après les vacances d'été : **il n'y a pas de doute, la rentrée est arrivée.**

Une rentrée c'est un moment unique pour une académie : c'est ce moment empreint d'attentes et de promesses qui nous invite à **tracer collectivement les lignes de l'année.**

Pour notre académie, à la fois incroyablement diverse et fortement attractive, chaque rentrée nous invite à renouveler un choix fondamental : celui de faire académie, ensemble. Ce choix s'incarne à travers la mission qui est la nôtre, au sein de l'Éducation nationale : **instruire et protéger tous les élèves.**

Pour cela, au sein de l'académie de Montpellier, je sais que nous pouvons compter sur trois caractéristiques indissociables qui font notre identité et notre spécificité : **la force du collectif, l'engagement de tous et le rôle moteur du terrain.**

Instruire tout d'abord. Instruire c'est porter **l'exigence de la réussite** pour l'ensemble de nos élèves, qu'ils se trouvent au cœur de nos métropoles ou au sein de nos zones rurales, en gardant en tête l'importance de l'équité territoriale. Pour relever ces défis, nos pratiques pédagogiques s'adaptent et innovent avec discernement, notamment à travers l'expérimentation attentive de l'intelligence artificielle en classe.

Surtout, il ne fait aucun doute que la réussite de cette mission de transmission et d'enseignement qui est la nôtre est une œuvre fondamentalement collective. Ensemble, nous concrétisons des initiatives fortes, à l'image du déploiement raisonné de l'acte 2 des plans français et mathématiques ou du Plan Filles et maths pour **bousculer les déterminismes**. Ensemble, nous mobilisons des équipes pluridisciplinaires sur tous les territoires pour **impulser, piloter et animer la démarche « Collèges en progrès »**.

Notre seconde mission est de fournir **un cadre d'apprentissage serein** et protecteur. Protéger, c'est sanctuariser le cadre de vie de nos enfants et de nos personnels afin de garantir **la sérénité scolaire** ; l'École ne peut jouer son rôle que **si elle offre un espace de sécurité et de confiance absolue**. Cette protection s'organise au plus près du terrain, en s'adaptant aux réalités locales. Nous allons tout faire pour assurer la protection de l'enfant, pour travailler le climat scolaire et la santé des jeunes. Et nous appliquerons avec fermeté la régulation des usages numériques et accompagnerons l'adaptation du bâti aux épisodes caniculaires par le biais du programme ÉduRénov.



Ce travail de protection impose une vigilance collective de chaque instant : **la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire** ne peuvent être efficaces que si toute la communauté éducative s'engage. Et c'est ce que démontrent les projets mis en œuvre par les équipes de direction, d'éducation et de santé, pleinement appuyées par les services académiques, notamment à travers le déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) pour garantir une **École pleinement inclusive**.

Cette double ambition ne peut se réaliser sans **le formidable moteur que constituent nos personnels**. Relever ces défis exige de valoriser l'attractivité de nos métiers, de soutenir nos agents dans leurs fonctions et d'accompagner avec soin la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des professeurs.

C'est en consolidant **une véritable alliance éducative**, transparente et réaffirmée avec les familles, que notre collectif prendra tout son sens. C'est bien cette triple articulation de l'engagement qui nous permettra de mener avec succès notre mission dès la rentrée et tout au long de l'année : **l'engagement de nos personnels** qui font vivre l'École au quotidien, **l'engagement de nos élèves et des parents** qui en sont les premiers acteurs, et **l'engagement indéfectible de nos services académiques** qui pilotent, soutiennent et sécurisent l'ensemble.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation exceptionnelle de chacun d'entre vous. Excellente rentrée à toutes et à tous.

Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Sommaire

Infographie | Chiffres clés de l'Éducation nationale 6

1. Une académie engagée : cultiver l'excellence et la réussite de tous les élèves 9

1.1 Apprentissage des savoirs fondamentaux : consolider les acquis dès le premier degré 10
« Pionniers des maths » : l'excellence scientifique au service des élèves 10
Maîtrise de la langue : déploiement du label « Comprendre Lire Écrire » 10

1.2 Excellence et équité : briser les déterminismes et faire émerger les talents 11
Dispositif « Collèges en Progrès » : une méthodologie tournée vers l'action 11
Installation d'une gouvernance académique et départementale en matière d'égalité filles-garçons 11
Cinéma et numérique : de nouveaux parcours d'avenir 11
Ambition Études de Santé : cap sur les territoires de demain 12

1.3 Compétences et innovation : adapter les formations et ouvrir les horizons 13
Plan Filles et maths : excellence scientifique et parité au cœur des nouvelles CHAMS 13
Cordées de la réussite : de nouvelles ambitions pour la rentrée 13
Une rentrée ouverte vers la mobilité européenne 13
Numérique éducatif : l'Occitanie lance sa feuille de route 2026-2029 14
Voie professionnelle : la carte des formations s'adapte aux réalités de l'emploi 14

2. Une académie protectrice : garantir un climat scolaire serein et inclusif 17

2.1 Sécurité et régulation : instaurer un cadre d'apprentissage apaisé 18
Sécurité et climat scolaire : une rentrée sous le signe de l'efficacité 18
Après le collège, interdiction du portable au lycée : une mesure co-construite avec les élèves 19

2.2 Santé mentale : amplifier la mobilisation 20
Gouvernance et outils : l'académie structure sa politique de santé mentale 20
Formation et initiatives locales : une mobilisation record sur le terrain 20

2.3 Alliance éducative : consolider le lien école-famille au service de l'élève 22
Structuration de la relation école-famille : une nouvelle certification « Alliance éducative » 22
Le CASNAV s'engage contre la grande précarité scolaire. 22

2.4 Climat et justice scolaire : une structuration renforcée pour plus de vigilance 23
Lutte contre le harcèlement scolaire : l'académie mobilisée à 100% 23
Prévenir l'exclusion scolaire : le département du Gard expérimente 23

2.5 École pour tous : garantir une scolarité sur-mesure et de proximité 24
De nouveaux dispositifs d'inclusion scolaire 24
Un coup d'accélérateur pour les Pôles d'Appui à la Scolarité 24
L'autorégulation : une approche innovante qui transforme l'environnement scolaire 25

3. Une académie attractive : soutenir, accompagner et valoriser les personnels 27

3.1 Protection et sécurité : soutenir ceux qui font vivre l'École au quotidien 28
Accompagnement des personnels victimes : un pôle académique dédié 28
Gestion de crise : la formation de tous les personnels se poursuit 29

3.2 Ressources humaines et formation : individualiser les parcours et dynamiser les carrières 30
Réforme de la formation initiale des enseignants : ce qui change dans l'académie. 30
Accompagnement des carrières : l'humain au centre des pratiques 30

Chiffres clés de l'académie de Montpellier



LES ÉLÈVES

522 687
élèves et apprentis

- **243 947** élèves du 1^{er} degré
 - **216 763** élèves dans le secteur public
 - **27 184** élèves dans l'enseignement privé sous contrat
- **239 551** élèves du 2nd degré
 - **196 444** élèves dans le secteur public
 - **43 107** élèves dans le second degré privé sous contrat
- **39 189** apprentis



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES - PUBLICS ET PRIVÉS

3 843
écoles et
établissements
du 2nd degré

- **1 998** écoles maternelles
 - **571** publiques, **3** privées hors contrat
- **1 470** écoles primaires et élémentaires
 - **1 268** publiques
 - **148** privées sous contrat
 - **54** privées hors contrat
- **265** collèges
 - **205** collèges publics
 - **60** collèges privés sous contrat
- **110** lycées
 - **84** lycées généraux et technologique et lycées polyvalents (**58** publics et **26** privés sous contrat)
 - **26** lycées professionnels dont **20** publics et **6** privés sous contrat
- **Inaugurations à la rentrée 2026**
 - un lycée (Cournonterral, Hérault)
 - deux micro-collèges (Alès et Nîmes, Gard)

LES PERSONNELS

49 679 personnels
de l'Éducation nationale
dans l'académie de Montpellier

- **35 542** enseignants
 - **15 929** dans le 1^{er} degré
 - **19 613** dans le 2nd degré





LES ÉTUDIANTS

207 323

étudiants
en région académique
Occitanie

• **122 268** étudiants dans l'académie de Montpellier

• **148 055** étudiants dans l'académie de Toulouse



ÉTABLISSEMENTS

38

établissements
d'enseignement supérieur
en région académique
Occitanie

• **11** établissements Publics Expérimentaux (EPE),
Universités,
Grand établissement, Communauté d'universités et
établissements (COMUE) et Institut national universitaire

• **9** écoles d'ingénieurs

• **6** écoles d'art, d'architecture

• **7** autres établissements
d'enseignement supérieur

• **4** établissements d'enseignement supérieur
privés reconnus d'intérêt général (EESPIG)



LES MOYENS

Moyens alloués à l'académie

- + **2**
personnels de direction
- + **4**
personnels administratifs
- + **6**
personnels infirmiers
- + **8**
personnels assistants de service social

Moyens d'enseignement

- **73**
dans le second degré,
conséquence d'une baisse démographique
de **1 692** élèves
- **75**
dans le premier degré,
dans un contexte de perte
de **4 661** élèves

- La rentrée scolaire 2026-2027 sera marquée par une baisse démographique nationale importante du nombre d'élèves (-150 000) qui se retrouve au sein de l'académie de Montpellier par rapport à la rentrée précédente.
- Dans ce contexte, l'académie de Montpellier a fait le choix fort de préserver ses ressources pour soutenir la réussite de chaque élève. Si la reprise d'emplois est à la baisse pour le premier et le second degré, elle sera moitié moindre que ce qu'elle aurait pu être en s'appuyant sur la seule logique comptable.
- Cette préservation des ressources permettra d'améliorer le taux d'encadrement des élèves qui augmentera à la rentrée 2026-2027 dans l'ensemble des cinq départements de l'académie de Montpellier, ce qui signifiera concrètement que le nombre d'élèves par classe en moyenne continuera de diminuer partout dans l'académie.





1

Une académie engagée

Cultiver l'excellence
et la réussite de tous les élèves

L'ESSENTIEL La réussite scolaire s'atteint grâce une véritable ambition d'équité et la volonté de valoriser les singularités de chaque élève et de chaque territoire. En plaçant l'innovation pédagogique, l'excellence scientifique et la maîtrise des fondamentaux au cœur de son action, l'académie de Montpellier ouvre les possibles des élèves et contribue à faire émerger tous les talents. Qu'il s'agisse de renforcer les compétences langagières, d'accompagner les parcours vers l'enseignement supérieur ou d'adapter les formations professionnelles aux réalités économiques locales, l'objectif demeure unique : **donner à chaque jeune les clés de son émancipation et de sa réussite future.**

1.1 Apprentissage des savoirs fondamentaux : consolider les acquis dès le premier degré

« PIONNIERS DES MATHS » : UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT POUR AIDER TOUS LES ÉLÈVES À PROGRESSER

— L'académie de Montpellier fait partie des 10 académies choisies pour déployer « Pionniers des maths », dès la rentrée 2026.

— L'objectif ? Utiliser les sciences cognitives pour améliorer durablement les résultats en maths et réduire les inégalités, notamment entre les filles et les garçons.

— Au niveau national, 526 classes de CE2 et CM1 participent à cette expérience. Localement, la dynamique est forte : 62 classes se sont portées volontaires. Parmi elles, 28 ont été tirées au sort pour expérimenter dès la rentrée. Les enseignants bénéficieront d'un **accompagnement sur-mesure** par des formateurs formés au Collège de France. Les 34 classes restantes formeront le groupe témoin, avant de tester la méthode l'année scolaire suivante.

MAÎTRISE DE LA LANGUE : DÉPLOIEMENT DU LABEL « COMPRENDRE LIRE ÉCRIRE »

— L'académie déploie la labellisation « Comprendre Lire Écrire » (CLE) dans une dizaine d'établissements du second degré (collèges et lycées). Intégrée à la **mission de prévention de l'illettrisme**, cette démarche globale cible l'ensemble des compétences langagières (syntaxe, grammaire et orthographe) indispensables pour s'exprimer correctement.

— L'objectif est de sécuriser l'accès de tous les élèves aux clés de la communication écrite et orale. Le dispositif se distingue par un important volet de formation destiné aux enseignants de toutes disciplines. Cette **approche transversale** permet de partager des gestes professionnels innovants et d'accompagner efficacement le réapprentissage de l'orthographe, en particulier chez les lycéens qui ont besoin d'en renforcer la maîtrise.



1.2 Excellence et équité : briser les déterminismes et faire émerger les talents

DISPOSITIF « COLLÈGES EN PROGRÈS » : UNE MÉTHODOLOGIE TOURNÉE VERS L'ACTION

— La réduction de la très grande difficulté scolaire représente un enjeu majeur. Aujourd'hui, les difficultés scolaires ne sont pas réparties de manière homogène sur le territoire : **15 % des collèges** concentrent une part très importante d'élèves en grande difficulté, où les savoirs fondamentaux ne sont pas suffisamment maîtrisés. Face à ce constat, les équipes engagées sur le terrain ont besoin d'un appui renforcé, structuré et durable.

— Dans l'académie de Montpellier, **20 collèges sont concernés** par la mise en place de cette dynamique basée sur la co-construction et la proximité. Répartis sur le territoire (4 dans l'Aude, 5 dans le Gard, 7 dans l'Hérault et 4 dans les Pyrénées-Orientales), ces établissements sont accompagnés par une équipe d'appui de 40 membres aux compétences complémentaires.

— Pour chacun de ces collèges, l'équipe de direction et cette équipe d'appui pluridisciplinaire (inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - IA-IPR, chef d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale - IEN, formateur et ingénieur de l'École Académique de la Formation Continue) ont établi un **diagnostic permettant de dessiner des pistes d'action**. Ces dernières seront déployées dès la rentrée scolaire 2026 et impliqueront l'ensemble de la communauté éducative des établissements concernés.

INSTALLATION D'UNE GOUVERNANCE ACADÉMIQUE ET DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

— L'égalité filles-garçons est un axe fort des actions menées au sein de l'académie de Montpellier. Dès la rentrée 2026, cette politique publique sera déployée sur l'ensemble des territoires de l'académie grâce à un **pilotage centralisé**, assuré par une inspectrice d'académie, appuyée par deux chargés de missions, un référent dans chacune des directions des services départementaux de l'Éducation nationale et le relais déjà existant des référents égalité filles-garçons dans de nombreux établissements de l'académie.

— Cette nouvelle organisation associée à des moyens renforcés doit permettre d'atteindre **l'objectif de 100% d'établissements labellisés** et de renforcer le plan de formation des personnels afin que tous soient formés à ces enjeux.

CINÉMA ET NUMÉRIQUE : DE NOUVEAUX PARCOURS D'AVENIR

— Dès la rentrée 2026, l'offre éducative de l'académie s'enrichit avec le **lancement de nouvelles classes à horaires aménagés** : **CHAN** (Classe à Horaires Aménagés Numérique) et **CHAC** (Classe à Horaires Aménagés Cinéma). Pensés pour stimuler la créativité et l'ambition des élèves, ces cursus innovants proposent une immersion inédite dans la filière des industries créatives, de la 6^e à la 3^e.



— Ces parcours se traduisent par trois heures hebdomadaires supplémentaires qui viennent s'ajouter aux enseignements généraux :

- **Parcours CHAN (numérique)** : il plonge les collégiens au cœur des technologies de demain en explorant les algorithmes, le pilotage de robots et l'usage critique de l'intelligence artificielle
- **Parcours CHAC (cinéma)** : les élèves s'y initient aux coulisses du septième art, de l'écriture scénaristique aux prises de vue, jusqu'au montage final de courts-métrages

— Ces deux dispositifs d'avant-garde seront implantés au sein du **collège Les Garrigues à Montpellier**.

— Au-delà des compétences techniques, ces parcours mettent l'accent sur le développement de l'autonomie et l'esprit d'équipe. En connectant directement les élèves aux acteurs de l'écosystème local, ils deviennent de **véritables leviers d'orientation**.



« AMBITION ÉTUDES DE SANTÉ » : CAP SUR LES TERRITOIRES DE DEMAIN

Face au défi des déserts médicaux, l'académie de Montpellier pérennise l'action du dispositif « Ambition Études de Santé ». Déployé depuis la rentrée 2024, ce programme solidaire accompagne **les lycéens des territoires ruraux vers les carrières médicales et paramédicales en tension**. L'objectif est double : sécuriser leur réussite dans l'enseignement supérieur et susciter, à terme, leur retour professionnel dans leur région d'origine.

Fort d'un réseau étendu à **sept établissements pour 167 élèves impliqués**, le dispositif aborde désormais une phase de consolidation. Cette année, les perspectives s'élargissent grâce à un focus sur l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de pharmacie destiné à dévoiler la richesse et la diversité de ses parcours post-bac. L'enjeu est désormais de stabiliser un cadre commun solide et pérenne, tout en conservant la souplesse locale essentielle à chaque territoire.

École et médias, un partenariat d'avenir

L'académie de Montpellier et France Télévisions s'unissent par une **convention de coopération** pour adapter les formations aux besoins du secteur de l'audiovisuel. Objectif : renforcer la relation école-entreprise et favoriser l'égalité des chances. Sur le terrain, ce partenariat se déploie via l'accueil de stagiaires, la formation des enseignants et l'installation de plateaux techniques pédagogiques.



« Ambition Études de Santé » au cœur de la Haute-Vallée de l'Aude

Le lycée Jacques Ruffié de Limoux compte 35 élèves de première et terminale de voie générale et de la série ST2S inscrits au titre du dispositif. Animé par une équipe éducative pluridisciplinaire, il s'organise autour de projets structurants tels que « le parcours du médicament » ou « la perte d'autonomie ». Profondément ancré dans le territoire, ce dispositif s'appuie sur plusieurs partenariats à l'échelle académique : l'hôpital de Limoux, des professionnels de santé locaux (médecin, pharmacien), un responsable des formations d'accès aux études de santé de Perpignan et la faculté de pharmacie de Montpellier.

1.3 Compétences et innovation : adapter les formations et ouvrir les horizons

PLAN FILLES ET MATHS : EXCELLENCE SCIENTIFIQUE ET PARITÉ AU CŒUR DES NOUVELLES CHAMS

— Lancées en phase expérimentale à la rentrée 2025, les **Classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences (CHAMS)** se déploient au sein de l'académie de Montpellier. Ce dispositif inscrit dans le cadre du Plan Filles et maths s'adresse aux élèves volontaires de 4^e et de 3^e. Son objectif : approfondir les compétences en sciences, technologie et mathématiques à travers des projets collectifs.

— Concrètement, l'emploi du temps est enrichi de deux heures hebdomadaires dédiées à des ateliers, des expérimentations ou des visites de laboratoires, en lien direct avec des chercheurs et des professionnels. Ce parcours favorise la mixité, en **ciblant la parité filles-garçons et la mixité sociale**.

— Dès la rentrée scolaire 2026-2027, la dynamique s'accélère : le dispositif comptera un total de **18 établissements engagés** à travers tous les départements de l'académie, ancrant ainsi durablement la culture scientifique dans les territoires.

UNE RENTRÉE OUVERTE VERS LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

— Après une année marquée par le départ de 36 500 élèves à l'étranger, la région académique Occitanie intensifie sa politique d'ouverture internationale pour la rentrée 2026-2027. Un **budget exceptionnel de 16 millions d'euros** sera consacré à la mobilité scolaire des jeunes d'Occitanie et au développement des coopérations éducatives européennes.

— Cette ambition se traduit par une importante mobilisation sur le terrain : dès cette rentrée, **100% des sections professionnelles** de l'académie de Montpellier, **100% des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)** de la région académique Occitanie et **la totalité des établissements du second degré de la Lozère** sont engagés dans le programme Erasmus+. Près de la moitié des « Collèges en Progrès » intègrent également cette dynamique.

— Par ailleurs, les perspectives de coopération s'élargissent considérablement grâce au **retour attendu du Royaume-Uni** et à l'**intégration inédite de la Suisse** dans les programmes de mobilité. Une formidable opportunité pour chaque jeune de construire sa citoyenneté européenne, découvrir d'autres cultures et vivre une expérience formatrice.

CORDÉES DE LA RÉUSSITE : DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LA RENTRÉE

— Le dispositif des Cordées de la réussite s'apprête à franchir une nouvelle étape pour l'égalité des chances. Destiné à **lever les freins psychologiques et sociaux des élèves de la 4^e à la Terminale**, ce réseau de partenariats entre l'enseignement supérieur et le secondaire renforce significativement son engagement sur le terrain en déployant **trois nouvelles Cordées**.

— Ces partenariats se font entre des établissements scolaires (dits « encordés ») et des établissements d'enseignement supérieur ou lycées comportant par exemple une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE). La mise en relation d'élèves de quartiers populaires ou de territoires fragiles avec des étudiants et enseignants du supérieur facilite la projection et, par là-même, développe l'ambition des élèves.

— Deux d'entre elles ouvriront dans l'Hérault, portées par l'IUT de Béziers et le Pôle Léonard de Vinci de Castelnau-le-Lez, tandis que la troisième s'installera dans l'Aude au lycée Docteur Lacroix de Narbonne.

— Cette extension **portera à 23 le nombre total de Cordées** au sein de l'académie. Une dynamique collective et continue qui permettra à de nombreux autres jeunes du territoire de construire, dès la rentrée prochaine, des parcours d'études supérieures ambitieux.



NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : L'OCCITANIE LANCE SA FEUILLE DE ROUTE 2026-2029

— La région académique Occitanie franchit un cap stratégique en se dotant d'une feuille de route régionale du numérique éducatif pour les trois prochaines années. Co-construite avec les acteurs et partenaires du territoire, cette nouvelle trajectoire s'articule autour de **quatre axes et neuf thématiques indispensables** pour relever les défis de demain.

— Elle prévoit tout d'abord d'instaurer une gouvernance territorialisée et de renforcer les compétences numériques professionnelles des enseignants ainsi que celles des élèves. Face aux fractures sociales, le plan engage une dynamique collective pour promouvoir **une pédagogie plus inclusive** et partager des pratiques inspirantes avec les publics les plus isolés. Enfin, pour adapter l'École aux enjeux actuels, l'accent est mis sur l'acculturation à l'intelligence artificielle comme levier pédagogique, alliée à une sécurité numérique responsable.

La formation à l'Intelligence artificielle (IA) dans l'académie de Montpellier

- **7 644 élèves** se sont formés à l'IA avec les parcours Pix IA
- **3 133 enseignants** ont suivi une formation à l'IA sur l'année scolaire 2025-2026
- **750 personnels d'encadrement** ont suivi un parcours de formation à l'IA en 2025-2026.
- La lettre d'information « Occitan'IA » a été lancée à destination de tous les personnels
- **31 établissements scolaires** de l'académie (15 collèges et 16 lycées) ont proposé une exposition grand public d'acculturation à l'IA

VOIE PROFESSIONNELLE : LA CARTE DES FORMATIONS S'ADAPTE AUX RÉALITÉS DE L'EMPLOI

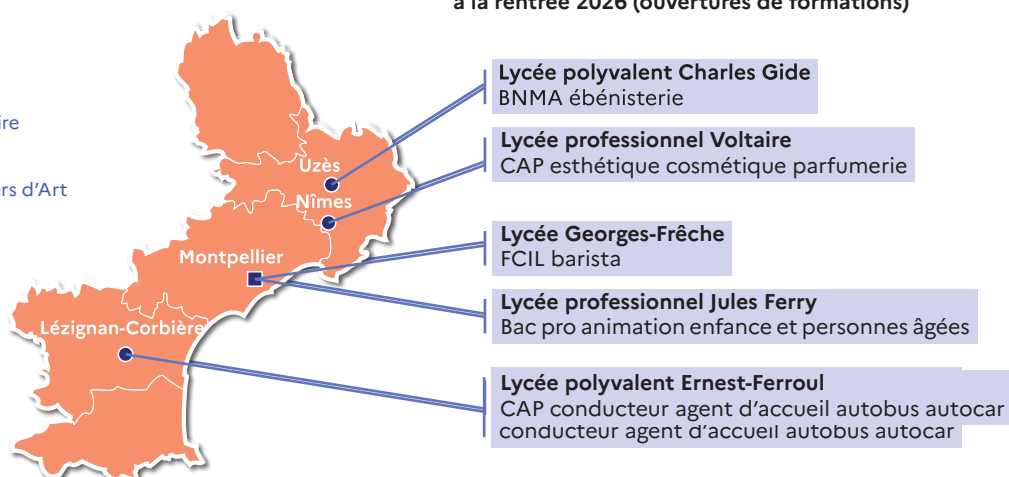
— Pour la rentrée 2026, en lien avec le Conseil Régional Occitanie Pyrénées – Méditerranée, l'offre de formation professionnelle de l'académie de Montpellier évolue afin de s'adapter aux besoins économiques locaux. Cette transformation stratégique se traduit concrètement par la **création de 55 places de formation supplémentaires** destinées aux jeunes de la région.

— Quatre grandes priorités guident ces ajustements. D'abord, le **renforcement des filières en tension** comme la cybersécurité, le numérique, la maintenance automobile et l'alimentation. Ensuite, la diversification des parcours avec des spécialisations d'insertion immédiate, à l'image du CAP conducteur d'autobus à Lézignan-Corbières ou de la Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) barista à Montpellier. L'accent est également mis sur la cohérence territoriale, notamment par le **regroupement des formations du numérique au lycée Elisabeth et Robert Badinter de Cournonterral dans l'Hérault** pour créer un pôle de référence du Baccalauréat au BTS. Enfin, le redéploiement des capacités d'accueil optimisera l'attractivité des établissements.

Évolution de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2026 (ouvertures de formations)

Légende

FCIL :
Formation Complémentaire
d'Initiative Locale
BNMA :
Brevet National des Métiers d'Art
CAP :
Certificat d'aptitude
professionnelle

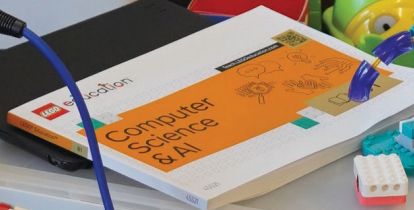


EASYTIS

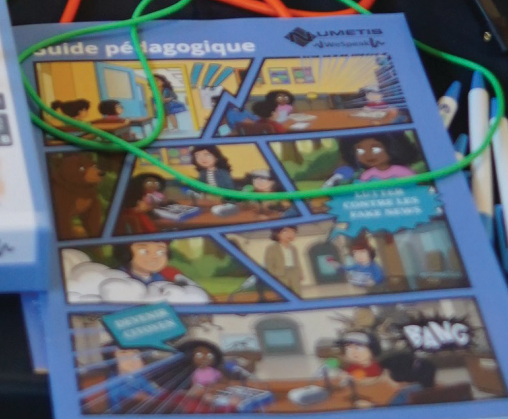
DE LA MATERNELLE À
L'UNIVERSITÉ

STI A M
SCIENTIFICS
TECHNOLOGIES
MATHEMATICS

RESSOURCES NUMÉRIQUES
PÉDAGOGIQUES MATÉRIELLES



Computer
Science & AI
8+



La certification complémentaire académique
Alliance éducative
est délivrée à

Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de la région académique Montaigne,
Chancelière des universités
le 1^{er} juin 2025



2

Une académie protectrice

Garantir un climat scolaire
serein et inclusif

L'ESSENTIEL Pour que l'apprentissage porte ses fruits, l'École doit s'affirmer comme un **sanctuaire de confiance, de sécurité et de bien-être** pour les enfants comme pour les adultes. Face aux défis contemporains, l'académie déploie une structuration globale qui conjugue prévention du harcèlement, vigilance autour de la santé mentale et régulation concertée des usages numériques. En renforçant l'inclusion scolaire et en scellant une alliance indéfectible avec les familles, l'académie de Montpellier s'assure d'accompagner chaque élève vers la réussite.

2.1 Sécurité et régulation : instaurer un cadre d'apprentissage apaisé

SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE : UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'EFFICACITÉ

— À la rentrée, la sécurité des élèves et des personnels franchit un cap avec le renforcement du Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA). Au cœur de ce dispositif, le **tout nouveau Pôle Tranquillité Scolaire**, aux côtés des pôles Sécurité et Sûreté, vise une efficacité optimale sur le terrain.

— Piloté par le **Conseiller Technique Établissements et Vie Scolaire (CT-EVS)**, ce pôle s'appuiera sur deux adjointes spécialisées : l'une dédiée aux questions de climat scolaire et l'autre à la prévention et la lutte contre le harcèlement.

— Pour agir concrètement, une **Équipe Mobile Académique de Tranquillité (EMAT)** composée de 5 Conseillers principaux d'éducation (CPE) sera déployée sur toute l'académie : Hérault (Montpellier/Béziers), Gard (Nîmes), Aude (Carcassonne) et Pyrénées-Orientales (Perpignan). Implantés en établissements, ces experts interviendront en renfort et conseil lors de crises ou de situations complexes, garantissant ainsi un cadre d'apprentissage serein pour tous.

Les cellules d'écoute : un dispositif sur mesure face aux crises

Parmi les outils dont dispose l'académie pour accompagner les communautés éducatives, la cellule d'écoute s'affirme **comme un dispositif sur-mesure**, activable en prévention ou dans l'urgence.

Déployée en présentiel ou à distance sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), elle mobilise l'expertise de personnels médico-sociaux et de cadres de l'Éducation nationale.

Cette flexibilité permet **d'ajuster immédiatement la réponse humaine à la gravité de la situation**, garantissant un soutien psychologique et un accompagnement institutionnel de proximité aux élèves et aux personnels, aussi longtemps que nécessaire.



APRÈS LE COLLÈGE, INTERDICTION DU PORTABLE AU LYCÉE : UNE MESURE CO-CONSTRUITE AVEC LES ÉLÈVES

À la rentrée, l'interdiction du téléphone portable s'installe dans les lycées de l'académie, portée par une ambition forte : **en faire un facteur d'appropriation positive** et raisonnée plutôt qu'une contrainte descendante. En amont, les instances lycéennes et les conseils pédagogiques ont été pleinement associés tout au long de l'année scolaire 2025-2026 pour définir localement, dans les règlements intérieurs, les modalités de cette transition (lieux, temps de pause). Ainsi, 88% des lycées ont entrepris une démarche sur la réglementation de l'usage du smartphone à la rentrée. 75% des lycées ont voté ou vont faire voter à la rentrée un article sur l'interdiction de l'usage du smartphone et ses modalités.

C'est le cas, par exemple, du **lycée Rosa Luxemburg de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales)**, où le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) et les délégués de classe ont mené une large consultation. Ce travail concerté a donné lieu à un sondage massif plébiscitant une application partagée de la règle.

Cette démarche s'inscrit plus largement dans un cadre éducatif renforcé par la circulaire « **Promouvoir un numérique raisonné à l'École** ».

Ce plan repose sur quatre piliers : la formation des élèves à la citoyenneté numérique par l'éducation aux médias et à l'information (EMI), la suspension des notifications des espaces numériques de travail (ENT) le soir et le week-end, la généralisation de la mesure « *Portable en pause* » et l'indispensable sensibilisation des familles à l'usage des écrans à la maison.

Des règles sur-mesure

Pour faire adhérer les élèves, d'autres lycées parient sur la souplesse locale. Au **lycée Lucie Aubrac de Sommières (Gard)**, l'usage est toléré sur la pause méridienne et les portables sont rangés dans des pochettes dédiées. Au **lycée Paul Valéry de Sète (Hérault)**, l'interdiction cible l'intérieur des bâtiments du lycée et les activités pédagogiques se déroulant en extérieur, mais s'assouplit dans la cour, la maison des lycéens ou encore dans les salles de travail en autonomie.

LA MOBILE ATTITUDE

Un usage responsable du mobile, pour mieux apprendre et vivre ensemble.

POURQUOI ADOPTER LA MOBILE ATTITUDE ?

10:00
Lundi 22 avril
18°

L'ADDICTION, UN RISQUE RÉEL.
Un usage excessif du téléphone peut entraîner :
• Isolement
• Baisse de concentration
• Troubles du sommeil
• Impact sur la santé mentale
Apprenons à garder le contrôle !

AVEC UN SMARTPHONE :
Je cherche et j'apprends
Je partage et crée
Je communique avec respect
Je joue
Je m'informe
J'écoute de la musique
Je regarde des vidéos
Je joue

MON MOBILE... MON ORDINATEUR DE POCHES
Je m'informe et je consulte des documents
Je prends des photos, je filme et je crée
Je communique avec mes proches
J'écoute de la musique
Je regarde des vidéos
Je joue

Mon téléphone est un outil utile au quotidien. Utilisons-le intelligemment et avec modération !

RÈGLES D'UTILISATION

Article 21 du règlement intérieur : utilisation des appareils mobiles

L'utilisation des téléphones portables et objets connectés est soumise aux règles suivantes :

- EN CLASSE ET AU CDI**
Le téléphone portable est interdit pendant les cours et le temps de présence au CDI. Ils doivent être éteints et rangés dans le sac.
- AU GYMNASSE ET LORS DES TP**
Le téléphone portable est interdit. Il doit être rangé dans le sac de l'élève ou laissé au vestiaire.
- DANS L'ÉTABLISSEMENT**
Dans les couloirs et autres espaces de l'établissement, l'utilisation du mobile est tolérée sous réserve de discrétion et de respect. Aucune diffusion de contenus (vidéo, audio...) sans autorisation.
- À LA CAFÉTÉRIA, AU RESTAURANT SCOLAIRE ET DANS LA MAISON DES LYCÉENS**
Privilégions les échanges et la convivialité. Les téléphones sont à utiliser avec modération.
- À DES FINS PÉDAGOGIQUES**
Un enseignant peut autoriser l'utilisation du téléphone dans le cadre d'une activité pédagogique.
- SANCTIONS**
Tout manquement à ces règles pourra entraîner des sanctions conformément au règlement intérieur de l'établissement.

CONNAÎTRE LES RÈGLES PENDANT UN EXAMEN

ATTENTION !
Il est strictement interdit de conserver sur soi ou à proximité un téléphone portable ou une montre connectée. Ceci est considéré comme une tentative de fraude qui peut donner lieu à un zéro et à une sanction pouvant aller jusqu'à l'interdiction de participer à tout examen pendant 5 ans.

Le respect des règles, c'est l'égalité de traitement pour tous.

CYBER HARCÈLEMENT

Le cyber harcèlement peut prendre plusieurs formes : messages blessants, rumeurs, moqueries, menaces, partage de photos ou vidéos intimes sans consentement... Cela peut blesser gravement et laisser des traces.

Si tu es victime ou témoin de cyber harcèlement, **PARLE-EN !**

pHARE
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Des adultes du lycée sont là pour t'écouter, te conseiller et t'aider. Tu peux aussi signaler anonymement un cyber harcèlement à nos ambassadeurs élèves.

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...
un mot, une image ou une rumeur peuvent vite blesser et se diffuser très loin. Avant de publier, pense aux conséquences pour toi et pour les autres. Choisis le respect et la bienveillance !

Si tu es témoin ou victime de harcèlement, il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans ton établissement.

NON AU HARCÈLEMENT
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELLE LE **3018**
Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement

POUR UNE BONNE MEDIA ATTITUDE IL FAUT GÉRER SON TEMPS DE DÉCONNECTION

À la maison, entre réseaux sociaux, jeux, musique et recherches en ligne, c'est dur de décrocher.

C'est un travail, un effort et tous les instants. Tes parents, tes amis, peuvent t'aider à rester vigilant.

Contrairement à toi qui as besoin de repos,

Internet ne dort jamais, ne se repose pas.

Les messages reçus à 2h du matin peuvent de ce fait attendre le lendemain.

Avoir son téléphone tout le temps sur soi, pourquoi pas... L'utiliser en permanence ?

Mieux vaut y réfléchir !

Dans les lieux publics (transports, cinéma, lieux de réunions, restaurants...), l'utilisation du téléphone peut déranger les autres. Tout le monde n'a pas les mêmes habitudes.

En présence des gens que tu connais, l'usage intensif du téléphone donne l'impression que tu n'es pas disponible et peut paraître impoli. Adapte-toi à ton environnement.

Le téléphone doit rester un OUTIL et non pas le prolongement de notre PENSÉE, de notre VIE !
Le téléphone ne doit pas entraver notre LIBERTÉ !

2.2 Santé mentale : amplifier la mobilisation

GOUVERNANCE ET OUTILS : L'ACADÉMIE STRUCTURE SA POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE

— La santé mentale, grande cause nationale reconduite en 2026, est une priorité majeure de l'académie pour la réussite des élèves. Pour structurer sa politique de prévention, d'accompagnement et d'orientation, l'académie déploie de **nouveaux leviers de gouvernance dès la rentrée 2026** avec la création d'un comité de pilotage et d'un comité de direction académiques.

— Cette organisation s'appuie sur le bilan de l'année 2025-2026, marqué par la **consolidation des pôles départementaux** (santé, bien-être et protection de l'enfance) grâce au recrutement de trois psychologues conseillères techniques départementales et d'une référente académique. Dans les autres départements, cette mission est confiée aux infirmiers conseillers techniques. Enfin, **un nouveau protocole de santé mentale** est généralisé dans les premier et second degrés pour harmoniser le repérage et l'orientation des élèves sur tout le territoire.

FORMATION ET INITIATIVES LOCALES : UNE MOBILISATION RECORD SUR LE TERRAIN

— La mobilisation académique en faveur du bien-être psychologique se traduit par un **effort de formation des personnels massif** et des initiatives locales portées par les élèves.

— En deux ans, **1 343 personnels** ont été formés à la santé mentale, dont 1 197 pour la seule année 2026. Les formations de Relais en Santé Mentale (RSM), qui ciblent les directeurs d'école, CPE et professeurs, ont bondi de 146 personnels formés en 2025 à **532 en 2026** à l'échelle académique. À cela s'ajoutent **665 personnels ressources** (infirmiers, médecins, PsyEN, ASS) formés via le « kit personnels ».

— Parallèlement, la dynamique vient des jeunes eux-mêmes. L'académie soutient l'application de ressources fiables comme LUMEA, conçue par les lycéens de Perpignan et Canet-en-Roussillon. À Narbonne, les élus du CVL du lycée Docteur Lacroix ont quant à eux innové en créant une « **semaine du bien-être** » dédiée au soin de soi.

La médiation animale au service du bien-être des élèves

Dans l'Aude, depuis le début de l'année 2026, **Fifi, une chienne labrador, accompagne les élèves d'un dispositif ULIS**. Ce projet de médiation animale favorise la régulation émotionnelle, apaise les élèves et les aide à développer leurs compétences psychosociales. Un soutien précieux pour la santé mentale et un climat scolaire serein.



— © MEN / Xavier Schwebel



2.3 Alliance éducative : consolider le lien école-famille au service de l'élève

STRUCTURATION DE LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE : UNE NOUVELLE CERTIFICATION « ALLIANCE ÉDUCATIVE »

— Convaincue que la collaboration étroite avec les parents est un levier indispensable à la réussite de tous les élèves, l'académie de Montpellier renforce la structuration de la relation école-famille avec la certification « Alliance éducative ». Délivré par l'École académique de formation continue (EAFC), ce dispositif inédit vise à **former des personnes ressources** capables d'aider leurs pairs à bâtir un climat de confiance avec les familles. **Ce lien solide et serein** est essentiel pour lever les barrières invisibles et sécuriser le parcours scolaire de chaque jeune.

— Pour obtenir ce titre, les candidats rédigent un **dossier réflexif** avant de passer une **soutenance orale** devant un jury. Signe de l'engagement des équipes, la première session a attiré plus de 60 candidats, permettant de **certifier 20 premiers personnels** (directeurs d'école, chefs d'établissement, enseignants). À l'avenir, des parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) ouvriront encore plus largement l'accès à cette compétence clé pour l'École.

LE CASNAV S'ENGAGE CONTRE LA GRANDE PRÉCARITÉ SCOLAIRE

— Pour la rentrée 2026-2027, le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) intensifie ses actions en faveur des élèves en grande précarité scolaire et sociale grâce au **déploiement du projet « E.N. MARGES »**. Sous l'impulsion du pôle Égalité des chances, l'accent sera mis sur l'**accueil des mineurs non accompagnés (MNA)** et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les formations d'enseignants pour favoriser l'accessibilité au savoir.

— Côté terrain, une première **Unité pédagogique de réussite (UPR)** verra le jour à Montpellier-Est pour pallier les grands retards scolaires, complétée par le **projet Kairos d'accompagnement vers la maternelle dans les bidonvilles**.

— Pour briser la barrière de la langue, des capsules vidéo multilingues sur l'absentéisme et l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) seront diffusées auprès des familles éloignées de l'École.

Dans l'Aude, une alliance éducative de proximité

Dans l'Aude, l'alliance éducative se construit au plus près du terrain. Le **territoire éducatif rural (TER) Chalabre-Couiza** illustre cette synergie où écoles, élus et associations unissent leurs actions (webradio, cafés des parents, culture) pour assurer la cohérence du parcours des élèves. En 2026, l'enjeu sera de consolider cette dynamique rurale en renforçant la proximité et l'implication des familles.



2.4 Climat et justice scolaire : une structuration renforcée pour plus de vigilance

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE : L'ACADÉMIE MOBILISÉE À 100%

— Face au harcèlement scolaire, l'académie de Montpellier déploie des moyens ambitieux. Aujourd'hui, **la totalité de ses écoles, collèges et lycées a obtenu le label Phare**. Cette généralisation garantit que chaque établissement dispose désormais d'une équipe ressource d'au moins 5 personnes et d'un groupe d'élèves ambassadeurs en mesure de détecter et de prendre en charge une situation de harcèlement scolaire. Les parents sont également pleinement informés des protocoles en vigueur.

— Pour soutenir cette dynamique, un plan de formation d'envergure a déjà permis de **former plus de 12 500 personnels** en deux ans afin de repérer les signaux faibles et de mieux accueillir la parole des victimes. L'objectif est d'atteindre 100 % des personnels formés d'ici fin 2026.

— Enfin, l'action est renforcée sur le terrain par **6 postes dédiés à 100 % à la prévention et à la lutte contre le harcèlement** (une coordonnatrice académique et 5 chargés de mission départementaux). Leur mission : accompagner les familles et les établissements en apportant un soutien direct sous 48 heures après un signalement, avec des solutions concrètes proposées dans le mois suivant le signalement.

PRÉVENIR L'EXCLUSION SCOLAIRE : LE DÉPARTEMENT DU GARD EXPÉRIMENTE

— Dans l'académie de Montpellier, faire réussir chaque élève en **évitant les ruptures de parcours** est une priorité absolue. Le département du Gard en est la parfaite illustration. Pour soutenir les équipes éducatives face aux situations complexes, deux nouvelles ressources opérationnelles viennent d'être conçues :

- Un **vademecum départemental de la justice scolaire**, élaboré avec des chefs d'établissement et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR). Ce document propose un éclairage scientifique et 35 fiches-actions réparties sur quatre axes (gouvernance, compétences professionnelles, alternatives à l'exclusion et partenariats)
- Le **guide départemental de l'exclusion scolaire**, un outil d'aide à la décision pour déployer des réponses éducatives graduées et adaptées

— Cette dynamique collaborative menée aux côtés des autres services de l'État et du Conseil départemental du Gard se concrétisera dès la rentrée 2026 par **l'ouverture de deux microstructures relais**, dédiées à l'accompagnement des élèves confrontés à des exclusions répétées.



2.5 École pour tous : garantir une scolarité sur-mesure et de proximité

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'INCLUSION SCOLAIRE

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) :

+ 12 dispositifs supplémentaires :

- + 5 ULIS dans le 1^{er} degré
- + 7 ULIS dans le 2nd degré

Soit au total : 496 dispositifs ULIS

Stratégie nationale troubles du neurodéveloppement (TND) :

+ 3 dispositifs supplémentaires :

- + 1 unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) dans le Gard
- + 1 dispositif d'autorégulation (DAR) école dans les Pyrénées-Orientales
- + 1 dispositif d'autorégulation (DAR) collège dans l'Aude

+ 2 professeurs ressources TND dans l'Hérault et en Lozère

Soit au total : 30 dispositifs TND et 9 professeurs ressources (troubles du spectre autistique et TND)

Unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés (UEEP) :

- 5 dispositifs dans l'académie (4 en école et 1 en collège)

Pôles d'enseignement pour les jeunes sourds (PEJS) :

- 4 dispositifs (1 maternelle, 2 élémentaires, 1 collège)

Ces dispositifs complémentaires en faveur d'une École inclusive font de l'académie de Montpellier une académie pionnière et engagée dans la **construction d'une école accueillante** qui s'adapte aux besoins et aux différences de chaque élève.

Cet engagement s'appuie sur une **stratégie académique** structurée autour de trois priorités :

- Un **accompagnement fort** des équipes et des familles
- Une **anticipation des besoins** par une préparation bien en amont des rentrées scolaires
- Une **focale sur la formation et la coordination** des acteurs

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ

— En septembre 2026, **53 nouveaux Pôles d'appui à la scolarité (PAS)** vont voir le jour au sein de l'académie de Montpellier. Après une première phase lancée en septembre 2025 avec le déploiement de 5 PAS dans l'Aude et le Gard, le dispositif se généralise pour atteindre un total de 58 PAS répartis sur l'ensemble du territoire académique. 66 autres PAS ouvriront à la rentrée 2027, portant la totalité des PAS de l'académie de Montpellier au nombre de 124.

— Conçus comme un **appui direct aux communautés éducatives**, les PAS offrent une réponse de première intention rapide et adaptée aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Ce service apporte une aide concrète à tout élève rencontrant des difficultés dans ses apprentissages ou son parcours scolaire. En mobilisant des ressources médico-sociales, ces structures soutiennent également les élèves dont la situation est susceptible d'évoluer vers un handicap. Une **solution de proximité indispensable** pour sécuriser les parcours.



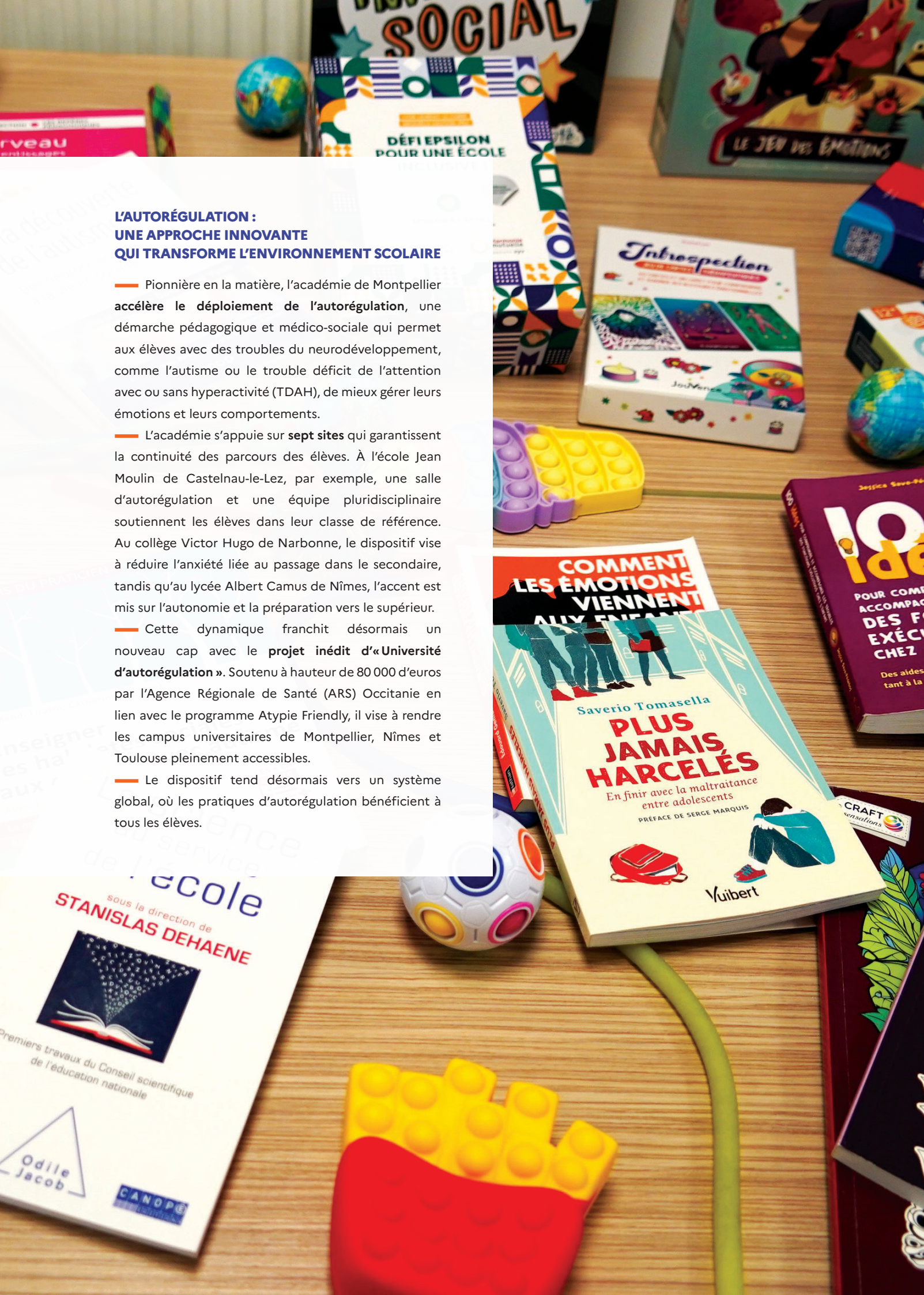
L'AUTORÉGULATION : UNE APPROCHE INNOVANTE QUI TRANSFORME L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

— Pionnière en la matière, l'académie de Montpellier accélère le déploiement de l'autorégulation, une démarche pédagogique et médico-sociale qui permet aux élèves avec des troubles du neurodéveloppement, comme l'autisme ou le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), de mieux gérer leurs émotions et leurs comportements.

— L'académie s'appuie sur sept sites qui garantissent la continuité des parcours des élèves. À l'école Jean Moulin de Castelnau-le-Lez, par exemple, une salle d'autorégulation et une équipe pluridisciplinaire soutiennent les élèves dans leur classe de référence. Au collège Victor Hugo de Narbonne, le dispositif vise à réduire l'anxiété liée au passage dans le secondaire, tandis qu'au lycée Albert Camus de Nîmes, l'accent est mis sur l'autonomie et la préparation vers le supérieur.

— Cette dynamique franchit désormais un nouveau cap avec le projet inédit d'« Université d'autorégulation ». Soutenu à hauteur de 80 000 d'euros par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie en lien avec le programme Atypie Friendly, il vise à rendre les campus universitaires de Montpellier, Nîmes et Toulouse pleinement accessibles.

— Le dispositif tend désormais vers un système global, où les pratiques d'autorégulation bénéficient à tous les élèves.







3

Une académie attractive

**Soutenir, accompagner
et valoriser les personnels**

L'ESSENTIEL La mise en œuvre d'une École à la fois ambitieuse et protectrice repose entièrement sur l'engagement et l'expertise de celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Face aux mutations des métiers de l'enseignement et à la mise en œuvre des réformes qui les accompagnent, l'académie de Montpellier place la **valorisation de ses ressources humaines** au centre de sa stratégie. En garantissant une protection juridique et psychologique face aux agressions et en individualisant les parcours de formation continue, l'académie s'engage concrètement à soutenir la dynamique et la sérénité de ses équipes.

3.1 Protection et sécurité : soutenir ceux qui font vivre l'École au quotidien

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS VICTIMES : UN PÔLE ACADÉMIQUE DÉDIÉ

— Né du Plan ministériel pour la tranquillité scolaire, le **pôle académique d'accompagnement et de soutien aux personnels victimes** vise à garantir un suivi renforcé, coordonné et harmonisé des agents mis en difficulté dans le cadre de leurs fonctions. Piloté par la direction des ressources humaines, il rassemble des expertises juridiques, médicales, sociales et de prévention. Localement, un **conseiller RH de proximité (CRHP) référent** est désigné dans chaque département pour coordonner l'action avec les acteurs de terrain.

— La prise en charge s'active dès la saisine du pôle par le Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA). Le CRHP référent contacte immédiatement le supérieur hiérarchique pour faire le point, puis l'agent victime pour lui signifier le **soutien de l'institution**, évaluer ses besoins et l'orienter vers un accompagnement psychologique, médical ou social. Des points de suivi réguliers sont ensuite programmés à une semaine, un mois et trois mois.

— Ce dispositif témoigne de l'engagement des services académiques en faveur de la sécurité de ses personnels. Par ailleurs, la **protection fonctionnelle** est désormais accordée automatiquement à tous les personnels victimes qui en font la demande.



GESTION DE CRISE : LA FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS SE POURSUIT

— Face à un climat scolaire où le premier degré est désormais autant concerné que le second, l'académie de Montpellier poursuit la formation de ses personnels. Les 1^{er} et 2 juillet 2026, les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) du premier degré de l'Hérault ont été réunis au lycée Jean Mermoz de Montpellier pour une **session intensive de formation à la gestion de crises** de deux journées.

— L'objectif de la formation est d'outiller ces cadres, premiers interlocuteurs de proximité de l'institution. Il s'agit de susciter une prise de conscience, notamment sur les violences sexistes et sexuelles (VSS), afin **d'acquérir des automatismes indispensables** : réactivité immédiate, respect du principe de précaution, transparence et communication rapide auprès des familles, mais aussi maîtrise des circuits de remontée d'informations.

— Entre apports méthodologiques, gestion du stress et exercices pratiques, ces deux jours de formation constituent une étape clé pour **un fonctionnement toujours plus sécurisé de nos écoles**. L'ensemble des IEN des quatre autres départements de l'académie seront formés à la gestion de crises en 2026-2027.



3.2 Ressources humaines et formation : individualiser les parcours et dynamiser les carrières

RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS : CE QUI CHANGE DANS L'ACADÉMIE

— La réforme de la formation initiale des enseignants a franchi un cap majeur avec un **recrutement avancé à bac+3**, suivi du **nouveau Master Métier de l'Enseignement et de l'Éducation (M2E)** - l'obtention du diplôme restant requise pour la titularisation.

— Pour assurer une transition fluide, les anciens et nouveaux concours coexistent exceptionnellement. Ainsi, à la rentrée, l'académie accueillera un public diversifié : **101 élèves fonctionnaires** (rémunérés 1 400 € net par mois), **247 stagiaires à mi-temps** (+50 % par rapport à l'an dernier, payés 1 800 € net par mois) et **231 stagiaires à temps plein**.

— Afin de garantir le succès de ce nouveau parcours professionnalisant, l'académie **augmente de près de 60% ses moyens dédiés aux intervenants de terrain**. Une collaboration étroite avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) permet d'ouvrir 28 parcours disciplinaires harmonisés. Un accueil privilégié et des formations spécifiques pour les tuteurs complètent ce dispositif.

ACCOMPAGNEMENT DES CARRIÈRES : L'HUMAIN AU CENTRE DES PRATIQUES

— Dans le cadre de la modernisation de ses ressources humaines, l'académie place **l'accompagnement individualisé de ses agents** au cœur de ses priorités. Déployés pour l'ensemble des personnels, les **Conseillers RH de Proximité (CRHP)** incarnent cette volonté en offrant un soutien sur mesure, confidentiel et bienveillant.

— Qu'il s'agisse d'évoluer, de se former, de valoriser son expérience ou de réussir une mobilité, les CRHP répondent aux besoins spécifiques de chacun.

— À travers des entretiens individuels, du coaching, des ateliers collectifs ou de la médiation, ce dispositif aide à clarifier les objectifs et à **sécuriser les transitions professionnelles** tout en préservant l'autonomie de l'agent.

— Ce service de confiance renforce l'attractivité de l'institution en remettant l'humain au centre des pratiques en matière de ressources humaines.





Directrice de la publication
Carole DRUCKER-GODARD
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier CEDEX 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Maquette :
Ministère de l'Éducation nationale

Adaptation graphique :
Éric Picard - Michaël Marchais
Direction de la communication



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*